

LE *Courrier* DE BERTHIER

L'hebdo du comté de Berthier

40e ANNÉE - NUMERO 45 - BERTHIERVILLE, mercredi le 8 novembre 1972 15¢



Deux jeunes hommes tués dans un accident (page 3)

Majorité de 4,226 à Yanakis



74% des électeurs ont voté

(page 3)

Les élections municipales dans le comté de Berthier

(page 3)

La paie des bandits était déjà prête

(page 3)

Un jeune garçon disparu à Lanoraie Page 3)



Appui de Berthierville à Joliette



Garder la marina... ou la faire disparaître?

Il semble que le conseil municipal de Berthier-ville ait reçu des plaintes et que certains citoyens veulent faire disparaître la marina de Berthier. Déplorant le tapage fait par les embarcations qui sillonnent le fleuve en été, on invoque surtout des raisons d'esthétique pour plaider contre les installations de la marina. Et certains conseillers semblent tiraillés entre le désir de plaire à nos marins d'eau douce du Club nautique et celui d'accueillir les demandes des propriétaires terriens qui veulent défendre leur repos et la beauté des rives du grand fleuve.

Or, pour une ville qui se veut une vocation touristique, avec une voie d'eau aussi importante et aussi riche en beautés naturelles que le fleuve, un club nautique peut devenir un apport considérable à l'économie locale.

C'est sans doute dans ses vues que le Club Nautique de Berthier a aménagé la marina et a recruté des membres avec succès. Les directeurs du club croient qu'en 1972-73, pas moins de cinquante-cinq embarcations, dont quarante berthelaises auront leur port d'attache à la marina de Berthier et qu'en fin de semaine quelque cent cinquante visiteurs y accosteront. Les prévisions sont de cent bateaux en permanence d'ici trois ans avec un nombre accru de visiteurs en fin de semaine.

La marina doit donc offrir à ses membres et aux visiteurs les services essentiels dont ils bénéficient à tout quai d'accostage: surveillance, électricité, eau potable, essence, réparations mineures, restauration, etc.

Du point de vue touristique la marina de Berthier est la porte ouverte sur un voyage délicieux à travers les îles de Berthier, sanctuaire de la nature que les habitants de l'endroit auraient profité à visiter et que les touristes veulent voir.

Les officiers du club Nautique, responsables de la marina, veulent donc penser en fonction de l'utilité à offrir, de la discipline, de la beauté des installations. Avec les prévisions de cent embarcations dans trois ans, il faudra songer à agrandir la marina, à la moderniser, à y ajouter des services pour répondre à tous besoins des navigateurs.

La marina est donc une entreprise que les membres du conseil de ville doivent épauler, une entreprise à laquelle ils doivent fournir les services essentiels, autant qu'à un terrain de jeux ou à une patinoire, une entreprise qu'ils doivent chercher à rendre plus esthétique et aussi plus utile et partant plus accueillante aux visiteurs qui viennent parfois d'assez loin pour voir ce coin de pays.

Les officiers du Club Nautique voudraient pouvoir compter sur l'appui des membres du conseil de ville; en cas contraire, ces derniers devraient faire voir clairement leurs positions. Les membres du Club Nautique croient également que la majorité des citoyens de Berthierville, ceux de la rue Frontenac en particulier, sont très favorables au projet marina.

De toute urgence, un projet Initiative locale doit démarrer à ce propos au début de décembre. Le conseil municipal doit appuyer les intéressés.

Et la marina de Berthierville répondra aux besoins des navigateurs de Berthierville et aux visiteurs qui y ont leur port d'attache régulier.

En attendant peut-être les installations portuaires qui amèneront à Berthier les bateaux de céréales pour une importante industrie locale.

Roland Gauvreau

La loi 70 ou loi favorisant l'accès à la Justice

Par Jean-Jacques Lafortune, licencié en Droit, responsable du Greffe de la Loi d'Accès à la Justice de Berthier-ville.

Saviez-vous que depuis le 1er septembre 1972, une personne physique peut réclamer à peu de frais, selon une procédure simple et sans devoir recourir à un avocat ou à un agent de réclamation, le paiement d'une dette de trois cents dollars (\$300) ou moins, sauf quelques exceptions prévues par la loi? En effet, la loi dite "Loi favorisant l'Accès à la Justice" permet à tout citoyen de faire valoir ses prétentions devant un juge de la Cour provinciale, division des petites créances.

Les frais d'action que doit déposer le créancier

dans les mains du greffier sont de \$5.00 si la créance ne dépasse pas \$100.00 et de \$10.00 si la créance excède \$1000.00. Si le débiteur est condamné, il devra en outre remettre au créancier les dits frais.

La loi autorise le créancier à se faire représenter GRATUITEMENT par un parent ou un ami au cas d'éloignement ou de maladie; il en va de même pour le débiteur; toute autre raison de représentation est laissée à l'appréciation du juge. Au cas de représentation du créancier ou du débiteur, le représentant doit remettre au greffier un

MANDAT signé par la personne qu'il représente et où est indiquée la raison pour laquelle cette personne ne peut venir elle-même pour faire valoir sa créance.

Notons que le débiteur doit demeurer dans la Province de Québec; il s'agit là d'une condition essentielle. De plus, le créancier peut intenter son action - au TRIBUNAL DU DOMICILE DE SON DEBITEUR OU AU TRIBUNAL DU LIEU OU L'ACTION A PRIS NAISSANCE; le choix du lieu de la poursuite est cependant le privilège du débiteur poursuivi.

Que peut-on réclamer devant ce nouveau tribunal? La loi exige que la créance comporte les éléments suivants, savoir:

1. Une créance qui ne dépasse pas \$300; 2. Une créance qui a pour cause un contrat ou un quasi-contrat; ex.: Une vente de marchandise; un compte, un billet, une reconnaissance de dette, le prix d'un loyer, etc.

Cette créance peut aussi originer d'un délit ou d'un quasi-délit; ex.: des dommages par suite d'un accident d'automobile, des blessures subies lors d'un accident; etc.

3. Une créance exigible d'un débiteur résidant dans la province de Québec;

4. Une créance exigible par une personne physique en son nom et pour son compte personnel, ou par un tuteur ou par un curateur en sa qualité officielle, à

l'exclusion d'un acheteur de créance.

Remarquons que dans le cas d'un compte dû à un créancier, ledit compte doit être daté et détaillé.

Le débiteur poursuivi à dix jours pour répondre à la requête du créancier qu'il a reçue par courrier recommandé; si le débiteur ne donne aucune suite à cette requête dans les dix jours, il sera condamné par défaut. A l'intérieur de ces dix jours, le débiteur peut:

1. Payer à son créancier la somme due plus les frais et faire parvenir au greffier le reçu de paiement avec la copie de la requête;

2. Payer à la cour provinciale la somme due plus les frais par chèque visé ou mandat;

3. Prendre un arrangement avec son créancier et inscrire les modalités de cet arrangement au verso de la requête;

4. Comparaitre en cour pour se défendre sans avocat;

5. Demander, dans certains cas, le renvoi de la cause devant un autre tribunal; c'est le cas, à titre d'exemple du débiteur poursuivi par une compagnie pour une dette inférieure à \$100.00;

6. Appeler un tiers dont la présence est nécessaire pour permettre une solution rapide du litige ou contre qui il entend exercer un recours en garantie.

Une fois que le débiteur a fait connaître au greffier son intention de contester la requête, ce dernier fait parvenir à chacune des parties un

avis de convocation; au lieu, à la date et à l'heure indiqués, le requérant, l'intimé, le mis-en-cause, s'il y a lieu, et les témoins, se présentent devant le tribunal de la Cour provinciale, division des petites créances; une fois assermentés, le juge entend le témoignage des parties et de leurs témoins; il pose lui-même les questions pertinentes; il examine les pièces produites au dossier comme les factures, les estimés de réparation, le rapport de police, les photographies, etc. Le juge rend ensuite son jugement sur le banc; il peut aussi prendre l'affaire en délibéré; dans ce cas, copie du jugement sera expédiée par le greffier aux parties.

Le jugement est final et sans appel; il doit être exécuté dès le moment où il est rendu ou dès qu'il est signifié aux parties si elles n'étaient pas présentes au jugement.

Pour témoigner, les Témoins doivent avoir une connaissance personnelle des faits; la preuve de oui-dire n'est pas admise.

Nous avons dit auparavant, que seule une personne physique, c'est-à-dire un individu, pouvait se servir de la Loi de l'Accès à la Justice comme créancier; à ce principe existe une exception: si le créancier est une compagnie (ex.: ABC Ltée ou ABC Inc.) la compagnie peut poursuivre son débiteur à condition que le débiteur autorise par écrit le greffier de la cour où la cause a été

(suite à la page 10)



Edité à Berthierville par:

Les Publications Lamon Inc.

ADRESSE:
30, Place du Marché, Berthierville
836-3796

Tirage certifié par



MEMBRES



Courrier de deuxième classe
No d'enregistrement: 0886

Dépôt légal: D 715 645

Abonnement:
Canada et étranger
\$7.50 par année
15 cents l'exemplaire

Directeur général:
ARMAND LOISEAU

Directeur de la rédaction:
ROLAND GAUVREAU

Rédaction:
FRANCINE RAINVILLE
LAURENT GRENIER
ANDRE LATENDRESSE
MARTIAL CODERRE
CELINE FOREST
FRANCINE G. ROY

Directeur de la publicité:
CLAUDE PAUZE

Publicitaire:
ALAIN MANDEVILLE

Directeur du tirage:
JULIEN RAINVILLE

Montage et composition
DENIS CYR, directeur

Deux jeunes hommes tués dans un accident de la circulation

(FRG). Un accident de la circulation survenu vendredi soir vers 19 heures 45, à l'intersection de la route menant à Saint-Cuthbert et la route no 2, en face du "Château Berthelet", a fait deux victimes.

M. Yvon Beaufort, âgé de seize ans, succombait moins de vingt-quatre heures après l'accident, à l'hôpital Maisonneuve de Montréal, alors que son compagnon, M. Yvon Brissette de Saint-Justin décédait à l'hôpital Saint-Eusèbe de Joliette, quelques heures après son admission.

Un autre passager, M. Jean Thibeault, âgé de vingt-et-un ans, de Saint-Cuthbert, repose toujours dans un état critique à l'hôpital de Maisonneuve.

Par ailleurs, seul de conducteur du camion remorque impliqué dans cette collision, M. Gratien Laplante de Pointe-du-Lac est sorti indemne.

Selon les premières constatations, il semble que la voiture se dirigeait vers la route 2 en provenance de Saint-Cuthbert et l'impact se serait produit au moment où le conducteur du camion chargé de boîtes de savon et de pneus a perdu le con-

trôle de son véhicule pour enfin s'immobiliser dans le fossé, causant ainsi de lourds dommages.

Ce camion est la propriété de la compagnie Mercure Express de Trois-Rivières.

Les corps des victimes ont été transportés à la morgue A. Lemire & Fils de Berthierville où le docteur Ulysse Laferrière, coroner du district de Berthier, a ouvert une enquête afin de déter-

miner les causes de cette collision. Les agents de la Sûreté du Québec, Guy Lamarre et Paul Lindsay, du détachement de Berthier, ont été les premiers sur les lieux à constater la tragédie.

La paie des bandits était déjà prête!

Berthierville - (L.G.) - Les cagouleurs qui ont commis un vol à main armée à la Banque Canadienne Nationale de Berthierville en fin d'après-midi vendredi, n'ont pu bénéficier longtemps du fruit de leur méfait.

Quelques heures plus tard, samedi matin, les policiers de la Sûreté du Québec faisaient irruption dans une luxueuse maison de Cap de la Madeleine et y mettaient sous arrêt deux individus et une somme d'argent évaluée entre \$3,000 et \$4,500 argent d'ailleurs déjà placé dans des enveloppes devant être

distribuées aux auteurs et complices du vol.

C'est à deux qu'ils ont pénétré à l'intérieur de la succursale de Berthierville de la Banque Canadienne Nationale, vendredi après-midi, vers 5 heures 25. Visiblement, ils n'avaient pas l'intention des faire les habituelles "affaires bancaires" de Monsieur tout le monde. Au lieu de prendre place, comme on le fait habituellement, devant la caisse et d'y attendre leur tour, ils ont demandé aux clients, aux deux caissières et au gérant de la succursale de se coucher par terre. D'ailleurs, leur accoutrement et la façon dont ils ont pénétré dans l'établissement ne permettait pas de croire à l'arrivée de clients ordinaires.

Immédiatement prévenue, la Sûreté municipale de Berthierville est arrivée à la banque, mais pour apprendre que les deux "clients" et un troisième qui les avait attendus au volant d'une automobile volée s'étaient dirigés vers le terrain de stationnement de la Great Lake Carbon pour y changer d'automobile et prendre la direction de Montréal. Aussitôt la Sûreté du Québec entreprit de poser des barrages sur toutes les voies menant vers la métropole, mais sans succès. Mais les policiers n'ont pas lâché prise et à force de surveiller les automobiles aux passagers suspects, ils se rendirent à Cap de la Madeleine où, semble-t-il,



Appui de Berthierville à Joliette

Jeudi soir dernier, lors d'une réunion à Joliette, les représentants de plusieurs municipalités de la région ont rencontré les autorités de la Cité de Joliette pour étudier ensemble les moyens d'obtenir les Jeux d'Été du Québec 1975 à Joliette. M. Jude Guèvremont, conseiller de Berthierville et représentant de cette municipalité, a présenté au maire Roland Rivest de Joliette une résolution officielle appuyant la demande de Joliette et offrant toutes les facilités berthéaises à l'organisation des Jeux d'Été 1975.

les trois individus ne s'étaient pas rendu pour y faire le traditionnel pèlerinage.

Deux des individus ont été arrêtés et conduits au quartier général de la

Sûreté à Montréal, sous doute pour y être "confessés" à la suite de leur "opération financière".

LE **Courrier** DE BERTHIER
L'hebdo du comte de Berthier

Garçon de Lanoraie porté disparu

(CF).- La Sûreté du Québec de Berthierville recherche présentement le jeune Ronald Cadieux de Lanoraie, porté disparu depuis samedi le 4 novembre à 10 heures 30 de l'avant-midi.

Ronald Cadieux demeure chez M. Robert Guillemette, au 372 rue Saint-Louis à Lanoraie, depuis le début de l'été. Il est étudiant à l'école polyvalente Pierre de L'Estage, en 8e année.

Description

Ronald Cadieux, âgé de 14 ans (né le 15 décembre 1958), mesure 5 pieds 3 pouces, pèse 125 livres, a le teint foncé et est de corpulence moyenne. Il a les

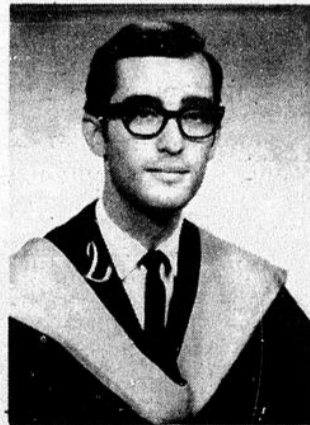
cheveux bruns, les yeux bruns et porte des verres. A sa disparition il portait un jacket de ski bleu foncé, des pantalons rayés rouges, ainsi que deux chandails, un vert foncé et un deuxième rayé bleu.

Après des recherches infructueuses dans les alentours, la Sûreté du Québec a élargi son champ de recherches et le jeune Ronald Cadieux est maintenant recherché à travers toute la province de Québec. Toute personne susceptible de donner des renseignements au sujet du jeune disparu, peut communiquer avec la Sûreté du Québec.

Majorité de 4,226 à Yanakis

74% des électeurs de Berthier ont voté

(FGR) - C'est dans une proportion de 74%, que les électeurs du comté de



Monsieur Jean-Jacques Lafortune, licencié en Droit de l'Université de Sherbrooke, vient d'être nommé, par le ministre de la Justice, responsable de la Cour d'Accès à la Justice de Berthierville. Ses bureaux sont situés au 180 rue Champlain, à Berthierville.

Berthier se sont prévalus de leur droit lors du dernier scrutin fédéral, le 30 octobre dernier.

Selon le recomptage officiel dont les résultats nous ont été fournis par le président d'élection, M. Gaston Fleury, le député libéral élu, M. Antonio Yanakis a obtenu la faveur de 14,035 électeurs. Son plus proche adversaire était le candidat créditiste, M. Jacques Vachon qui a recueilli 9,809 voix, ce qui donne au candidat élu, une majorité de 4,226 voix.

Le candidat conservateur a recueilli 4,480 voix, ce plaçant ainsi au troisième rang alors que la candidate du NPD, Mlle Mariette Lalonde en a récolté 580.

Sur un nombre total de 29,999 bulletins de votation, 1,059 ont été rejetés par le président d'élection.

loto-québec

Mini-Loto	Gagnants	Vendeurs
Montants \$100.00	Laure Rousseau Berthierville	Rest. Bellevue Berthierville
	Dcnat Roy Berthierville	Rest. Bellevue Berthierville
	Mme Georges Courchesne Ile du Pas	Tabagie Berthierville Berthierville
	Jean-Paul Martel Joliette	Tabagie Berthierville Berthierville
	Guy Boucher St-Norbert	Gilles Ferland, épicier St-Norbert
	Roma Tessier St-Damien	Rest. Roma Lac Matambain
	Mme Rollande Chartrand St-Damien	Marché Emérie St-Damien
	Yvan Champagne St-Zénon	Rest. Trois-Etoiles St-Zénon
	Alain Beausoleil St-Charles de Mandeville	Marché Joly St-Charles de Mandeville
	Garde Sarrazin St-Barthélemy	Mme N. Sarrazin, épicier St-Barthélemy
	Irène Lambert Louiseville	Fernand Deveault, Louiseville
	Mme Hélène Barel Louiseville	Fernand Deveault Louiseville

LES DISTRIBUTIONS BERT-MASK ENR.
Cyrille-Robert Lajoie, Dist. Louiseville, tél: 228-4635

Sept à huit pour cent des jeunes sont toxicomanes

Berthierville (FR).- Sur deux mille (2,000) jeunes, soixante-dix-huit pour cent (78%) ont fait usage de la drogue, ce qui correspond à peu près à la population adulte

alcoolique et là-dessus trente pour cent (30%) en ont fait usage pendant cinq à six mois. Les vrais toxicomanes chez les jeunes forment une proportion de sept (7) à huit

pour cent (8%), ce qui correspond au pourcentage des alcooliques chez la population adulte. Telles ont été les statistiques données par le Dr Grégoire Grégoire, conférencier, lors du souper du club Optimiste de Berthierville, mercredi dernier.

Il a cependant fait remarquer aux Optimistes que la société n'était pas organisée pour s'occuper des jeunes drogués et ceux-ci n'étaient pas prêts à dialoguer avec les adultes. C'est alors qu'une première ligne s'est formée et que les jeunes qui avaient déjà absorbé de la drogue ont aidé les jeunes à se désintoxiquer. Par la suite, des cliniques externes ont été créées pour les traiter. Cependant dans bien des cas, ce n'était pas suffisant. Il fallait les sortir de leur milieu pendant un ou deux mois selon les troubles que leur avait causés la drogue.

Pendant un certain temps, la drogue a fait beaucoup de ravages a affirmé le Dr Grégoire, mais certaines réactions violentes telles des réactions de démence passagère ou définitive ont fait que les jeunes ont eu peur de la drogue et que le taux d'absorption de la drogue a diminué. C'était le cauchemar des adultes, il y a quelques années a-t-il alors ajouté.

3 catégories de drogue

Lors de sa conférence, le Dr Grégoire Grégoire de Montréal a déclaré qu'il y avait trois grandes catégories de drogue soit les sédatifs, les stimulants et les hallucinogènes. En ce qui concerne les sédatifs qui comprennent l'alcool, les barbituriques et les narcotiques, M. Grégoire s'est dit désappointé de la solution proposée par la Commission d'enquête fédérale qui suggérait de traiter les narcomanes en leur donnant de l'héroïne alors que la dépendance n'a pas de limite, ça en prend toujours plus.

L'héroïne étant le narcotique le plus puissant, le Dr Grégoire a déclaré: "Comment se fait-il que le gouvernement fédéral a dépensé tant d'argent pour aboutir à des conclusions idiotes?" Affirmant alors qu'on devient pas narcomane quand on suit les prescriptions, c'est seulement lorsqu'on dépasse les doses prescrites.

Comme seconde catégorie de drogue, le Dr Grégoire a donné les stimulants qui comprennent les amphétamines telles les pilules pour maigrir. D'après le Dr Grégoire, certains jeunes aiment absorber des stimulants parce que ça



On aperçoit dans l'ordre habituel: le Dr Grégoire Grégoire, conférencier; M. Gaston Bilodeau, lieutenant gouverneur général de la zone 8 et président du club Optimiste de l'Épiphanie; M. Charles Belhumeur, nouveau président du club Optimiste de Berthierville, et M. Michel Therrien, secrétaire. Après le souper du 1er novembre dernier, le Dr Grégoire Grégoire a donné une conférence sur la drogue et l'alcoolisme.

Sur la route de Berthier

Avec la patience, on arrive à tout. Eh oui! Le pont Ralston, qui est sur la rue Montcalm, est maintenant ouvert aux automobilistes. Les contribuables qui devaient circuler dans ce coin-là n'auront plus à faire de détours pour atteindre leur but. Bravo. Vous l'avez enfin votre pont.

Il ne reste plus que les ponts des îles et le pont qui traverse la Bayonne sur la route 2. Pour ce qui est des ponts des îles, ils devraient être reconstruits avant qu'il ne soit trop tard. Il ne faudrait pas que les autorités concernées attendent que des records soient battus sur ce plan pour les reconstruire. Et en ce qui concerne le pont qui traverse la Bayonne sur la route 2, on devrait songer à l'éclairer puisqu'il y a des lampadaires. En plus de l'éclairer, ceci aiderait à l'embellissement.

Les premières neiges ont fait leur apparition dans la région. Aussi les amateurs de motoneige se sont laissés tenter et ont fait quelques ballades sur le mince tapis blanc. C'était plus fort qu'eux.

Saviez-vous que les Optimistes ont démenagé. Ceux-ci ne font plus leur souper à l'Hôtel Canada mais bien à l'Hôtel Vincent. Mercredi dernier, c'était le premier souper que M. Charles Belhumeur présidait et il a reçu à cette occasion le Dr Grégoire, qui a prononcé une conférence sur l'alcoolisme et la drogue.

Le club Lions de Berthierville a reçu mercredi dernier comme invité "Le Grand Roméo". Ce dernier, pour les divertir, leur a présenté un mini-spectacle de prestidigitation. Et même à un certain moment, le président M. Gaston Bergeron en était éberlué.

Le grand Roméo fait présentement une tournée dans toutes les polyvalentes de la province de Québec. Il était la polyvalente Pierre de Lesage la semaine dernière.

Je tiens à remercier tous les membres du club Lions de Berthierville pour les souhaits de prompt rétablissement qu'ils m'ont adressés vendredi dernier, à la suite de mon accident d'automobile. Je les remercie également pour les belles fleurs qu'ils

m'ont données à cette occasion. Francine Rainville, journaliste du journal "Le Courrier de Berthier"

Je remercie également le conseiller publicitaire du Courrier, Alain Mandeville, et tous les Berthelais qui m'ont aidé dans ma tâche à la suite de cet accident.

Attention amateurs de motoneige, une exposition de motoneiges se tiendra au Chalet de l'Association sportive de Lanoraie les 10, 11 et 12 novembre prochains.

N'oubliez pas que c'est demain, le 9 novembre, que débute l'exposition des objets anciens au Centre culturel de Berthierville. Plus de 350 objets anciens seront exposés. Les heures de visite sont les suivantes: jeudi le 9 novembre de 7 heures 30 p.m. à 10 heures p.m.; vendredi le 10 novembre de 7 heures 30 p.m. à 10 heures p.m.; samedi le 11 novembre de 1 heure p.m. à 5 heures p.m. et dimanche le 12 novembre de 1 heure p.m. à 5 heures p.m.

Samedi avait lieu le tournoi de chasse du club des Malards de l'Île Saint-Ignace, et la remise des trophées se fera samedi le 11 novembre, lors d'une soirée canadienne.

Le 11 novembre, jour du souvenir, la chorale mixte de Berthierville donnera un concert à l'église paroissiale. Il sera suivi d'un buffet froid à la salle paroissiale de Berthierville.

Heureux retour de vacances au policier Yves Pontbriand qui revient de Nassau.

Le club Auto-Neige Saint-Gabriel Inc. a un nouveau venu dans son club soit L'Assomption. Lundi dernier, une soirée d'information a eu lieu dans cette nouvelle section pour montrer les avantages de cette association.

On peut dire que le club Auto-Neige Saint-Gabriel Inc. devient de plus en plus régional. Cette année, il se rend jusqu'à Louiseville, à la seigneurie Degrandpré.

Au 15 novembre, le club Auto-Neige, Saint-Gabriel Inc. aura une troisième machine pour entretenir les sentiers de son club. Ce sera un Ski-Doozer 250 CV Diesel, de Bombardier.

leur donne l'impression de mourir. C'est ce que recherchent les jeunes qui l'expérimentent. Ils sont alors surexcités, agités. Ils ne dorment plus et perdent l'appétit.

Parlant alors de la cocaïne qui est renflée et injectée en escalier, c'est-à-dire qu'elle est aspirée par petites doses à toutes les cinq ou dix minutes pour atteindre un certain palier d'excitation, M. Grégoire a affirmé que ça pouvait avoir les mêmes effets que l'alcool mais avec des doses plus petites. L'absorption de la cocaïne peut cependant provoquer le désœuvrement, la dépression et aussi la stérilité chez les hommes.

La troisième catégorie dont a parlé le Dr Grégoire est les hallucinogènes qui causent des impressions sensorielles sans objet. Les hallucinogènes mineurs tels le cannabis, la marijuana et le haschisch ne produisent pas d'intoxication chimique, donc pas de malaises organiques. Cette question a été très discutée à Ottawa pour ne pas légaliser la marijuana. Selon le Dr Grégoire, après plusieurs enquêtes effectuées, les jeunes ne restent pas à la marijuana, ils passent à d'autres drogues et c'est ce qui fait le danger.

M. Grégoire a alors affirmé que le danger vient du fait que le jeune qui désire absorber de la marijuana doit contacter des gens de la pègre qui, eux, s'intéressent à faire de l'argent.

Donc, ces derniers sont intéressés à vendre de la morphine et de l'héroïne qui créent une dépendance physique et psychologique chez l'individu et qui le force à continuer. Il devient alors esclave de la drogue pour le restant de sa vie, c'est ce qui est dangereux dans l'absorption de la marijuana et le haschisch.

Pour ce qui est des hallucinogènes majeurs tels le LSD, ils provoquent des impressions sen-

sorielles multiples et des réactions de démence. Il y a également la mescaline et la psilocybine qui sont des hallucinogènes majeurs. L'absorption des hallucinogènes a, selon le Dr Grégoire, les caractéristiques suivantes: yeux rouges, ivresse canabique, euphorie, porter à parler.

Au dire du Dr Grégoire, après la période

d'euphorie, le jeune qui absorbe des hallucinogènes est porté à sauter, danser, crier, parler fort. Cette période est suivie d'une période d'hébétéude, de calme. Et quand il se lève le lendemain, il est marabout, agressif, peureux. Il y a une phase dépressive.

Effleurant le sujet de l'alcoolisme, le conférencier, M. Grégoire

(suite à la page 11)

Les élections municipales dans le comté de Berthier

Berthier (FR).- Quatre municipalités du comté de Berthier ont eu scrutin dimanche dernier soit Lavaltrie village, Saint-Antoine de Lavaltrie, Saint-Joseph de Lanoraie et Saint-Damien de Brandon. La corporation municipale de Saint-Michel des Saints qui devait avoir scrutin dimanche dernier a été retirée alors que M. Amateur Dubeau a démissionné en faveur de M. Normand Lanoue. Il n'y avait donc plus que cinq sièges à combler dans tout le comté de Berthier.

Dans la municipalité de Lavaltrie village, le secrétaire-trésorier M. Charles Martineau nous a fait part que M. Louis Lacombe l'a remporté sur M. Alain Mailloux. Donc, le conseil se forme comme suit: M. Roland Miron, maire, MM. Jean Guy Paquin, Louis Lacombe, Jean Marie Lafrenière, Réal Martel, Lucien Pelletier et Alain Hervieux, conseillers.

Pour ce qui est de la corporation municipale de Saint-Antoine de Lavaltrie, M. Jacques Boisjoli a conservé son siège no 6 contre M. Armand Sylvain. Les autres conseillers sont MM. Jacques Auclair, Gérard Beauparlant, Vianez Désy, René Giguère, Georges Hector Pelletier et le maire est M. Georges Guy Pelletier.

A Saint-Joseph de Lanoraie, M. Bernard Desrosiers a conservé son siège no 1 contre M. Etienne Ouimet alors que M. Gilles Doucet a été élu au siège no 4. Son adversaire était M. Jacques Coutu. Le conseil de Lanoraie paroisse est donc formé de MM. Hervé Bonin, maire, Jacques Charland, Albert Champagne, Dr Jean Morrisette, Bertrand Boisjoli, Bernard Desrosiers et Gilles Doucet.

Dans la corporation de Saint-Damien de Brandon, M. Fernand Laverdure qui s'était présenté contre M. Etienne Robitaille au siège no 5 a remporté la victoire lors des élections municipales dimanche dernier. MM. Daniel Grandchamp, maire, Fernand Laverdure, Roger Grandchamp, Edouard Desroches, Léo Therrien, Jean-Claude Baril et Réjean Baril, conseillers forment maintenant le conseil municipal de cette paroisse.

Quant à la municipalité de Saint-Michel des Saints, à la suite de la démission de M. Amateur Dubeau, M. Normand Lanoue a conservé son poste au siège no 2. Il se joint à M. Gérard Beauséjour, maire et à MM. les conseillers Robert Racine, Laurier E. Bellerose, Maxime Coutu, Anthime Beauséjour et Raymond Lasalle.

Un poteau en moins à Lanoraie

Dilemme dangereux pour les citoyens

Depuis un an, le Conseil du village de Saint-Joseph de Lanoraie, demande à la compagnie Bell d'enlever leur poteau qui est dans la rue Sainte-Marie. Cette compagnie attend-elle qu'il y ait un accident mortel, avant d'entendre la demande du conseil? Ce même problème a même servi à une personne, comme prétexte, pour sa campagne pour le poste de maire. N'ayant pas réussi, ce dernier a quitté Lanoraie et est retourné à Montréal.

Mercredi le 1er novembre une communication téléphonique avec M. Guy Bertrand, de la

compagnie Bell Canada, nous a appris ceci: Qu'il s'occupait de faire des démarches et que cette histoire serait terminée avant le samedi 4 novembre. A ce sujet, notez que deux résolutions ont été envoyées à la Compagnie par le conseil. La conclusion que nous pourrions avoir est qu'un conseiller seulement, ayant un gentil ami à la compagnie, aurait retenu les dits poteaux depuis toute cette période.

Vendredi le 3 novembre, un employé de la compagnie Bell commençait à enlever les fils du poteau, et nous a assurés que le travail serait terminé cette semaine, à la suite des

ordres reçus qui indiquaient que c'était très pressant. La semaine prochaine nous verrons si vraiment le travail est terminé, pour le bien-être des citoyens qui sont aussi des contribuables au service de la dite compagnie.

Gendarmerie Royale

M. Guy Beauparlant, fils de M. et Mme Gérard Beauparlant de Lanoraie, a été engagé le 7 février 1972, et a complété son entraînement en août 1972 dans la Gendarmerie Royale. Il a fait son cours à Regina, puis a été muté dans la province de l'Ontario.



Samedi le 28 octobre avait lieu, au Centre d'économie alimentaire Giroux de Berthierville, le tirage d'appareils électriques, à l'occasion du premier anniversaire de cet établissement. Les gagnants sont Mme Rosaire Brunette, 920 Frontenac et Mme André Alexander, 46 Riv. Bayonne Nord. La photo nous montre son Honneur le maire de Berthierville, M. Ulysse Laferrière, en compagnie, au moment du tirage, du propriétaire de l'établissement M. Fernand Giroux.

Lanoraie:

Mme Gisèle Bérubé
415, Saint-Joseph
Lanoraie
Tél: 887-2861

Les élections fédérales

Résultats des votes dans le district de Lanoraie. Les urnes se groupaient dans un ensemble parfait, au chalet de l'Association sportive. Le district était classé en six sections.

Trois sections pour la paroisse: section rurale no 216 comprenant la partie de territoire à partir du village de Lanoraie jusqu'aux limites de la paroisse de Lavaltrie, concession de la Grande Côte ouest.

Résultats: Comtois 50 votes, Lasalle: Ind. 64 votes, Livernoche: Lib. 53 votes, Ricard: P.C. 8 votes, Riverain, N.P.D. 1 vote.

Section rurale no 219 comprenant toute cette partie de Lanoraie D'Autray, depuis les limites de la paroisse de Berthier jusqu'au Colonel Papineau incluant le rang Petit Bois D'Autray, les concessions de la rivière et du ruisseau Saint-Joseph, du ruisseau Sainte-Marguerite et la Pénitence du Petit Bois.

Résultats: Comtois 62 votes, Lasalle 54 votes, Livernoche 54 votes, Ricard 7 votes, Riverain 2 votes.

Section rurale no 221 comprenant le rang Saint-Henri, la concession Saint-Jean et le lac Romer:

Résultats: Comtois: 29 votes; Lasalle 55 votes; Livernoche 28 votes; Ricard 1 vote; Riverain 1 vote.

Section rurale no 217 comprenant tout le territoire de la rue Joliette au complet, la rue Ferland, la rue Robillard et tout le sud du village jusqu'aux limites de la paroisse Saint-Joseph et Lanoraie D'Autray.

Résultats: Comtois 33 votes; Lasalle 92 votes, Livernoche 80 votes, Ricard 5 votes; Riverain 0 vote.

Section rurale no 218 comprenant tout le territoire à partir de la rue Laroche et les rues Champagne et Arpin, les rues Caisse et Cayer.

Résultats: Comtois 30 votes, Lasalle 60 votes, Livernoche 64 votes, Ricard 10 votes, Riverain 1 vote.

Section rurale no 220 comprenant tout le territoire de l'avenue Brazeau côté est du village jusqu'au Colonel Papineau exclus.

Résultats: Comtois 64 votes, Lasalle 91 votes, Livernoche 28 votes, Ricard 5 votes, Riverain 1 vote.

L'ensemble des Votes: Comtois 268 votes, Lasalle 416 votes, Livernoche 333 votes, Ricard 36 votes, Riverain 6 votes.

D'après les résultats, s'il n'y avait pas eu mariage entre MM. Roch Lasalle et René Lévesque, un grand vent Crédit Social aurait balayé Lanoraie.

Halloween au centre des loisirs

Une jeune tradition de trois ans, conçue par M. Roger Bérubé, pour la protection des enfants, a été continuée cette année.

La première année, une cueillette avait été faite auprès des parents qui avaient très bien répondu. La deuxième année, les marchands se sont cotisés pour fournir les fonds. Cette année c'est l'Association sportive qui a fourni les fonds.

Un montant de \$50 a été donné pour l'achat de friandises, qui ont été distribuées à plus de trois cents enfants de l'école primaire. Des sacs à surprise ont été tirés au sort et la balance des sacs ont été remise à la maternelle. La compagnie Coca-Cola a fourni une dizaine de caisses de liqueurs douces.

Par la suite un prix en argent a été donné au

plus beau costume. Des tirages de valeur excédant \$25 ont été distribués aux enfants.

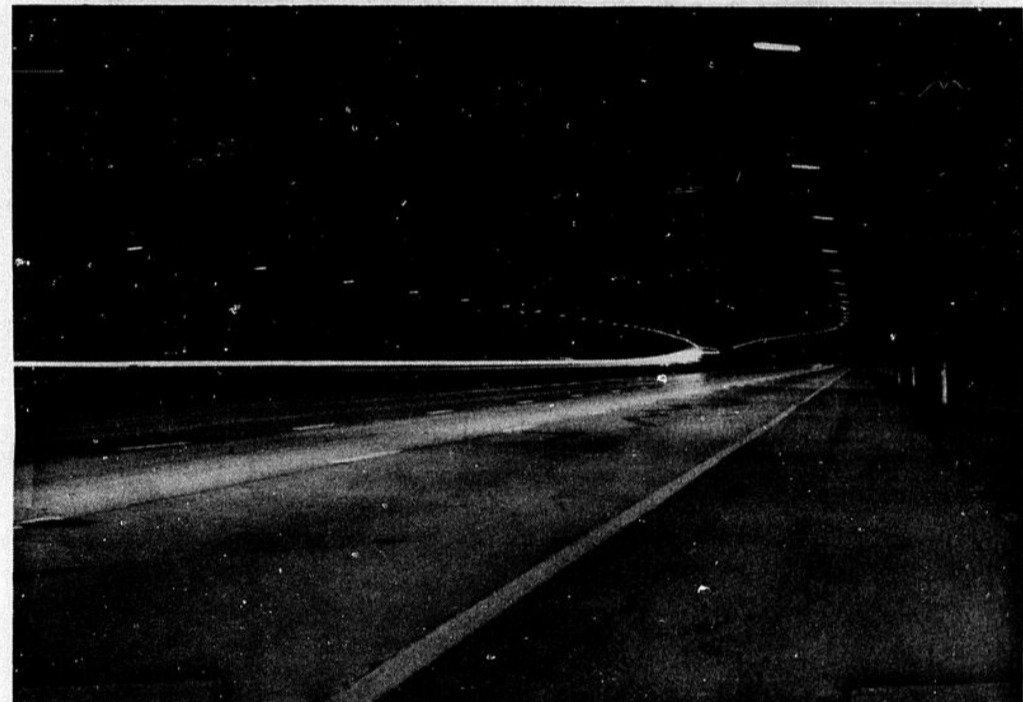
Nous remercions les personnes qui ont donné les sommes d'argent: Les Dames de Charité, M. Normand Champagne, Mme Julienne Champagne, M. Jean Gadoury, M. Roger Bérubé et l'Association sportive ainsi que toutes les personnes ayant apporté leur aide ce soir d'Halloween.

L'Association sportive de Lanoraie ainsi que les bénévoles méritent sûrement notre admiration pour l'exemple donné. Et surtout, un grand encouragement des parents, pour la protection offerte si chaleureusement à nos enfants.

Les cours de danse

Ces cours se donnent toujours au Chalet, le dimanche soir à 8 heures p.m. et les professeurs répètent encore les deux premières leçons afin que les gens comprennent bien la base. Que vous soyez seul ou non, il n'y a aucun problème, parce qu'il y a toujours des personnes seules, hommes, femmes ou demoiselles. Les professeurs acceptent également d'accompagner les personnes seules. Le prix d'un cours de 90 minutes est de \$1.50. Bienvenue.

Les pages sportives du Cahier Six-8 sont les plus complètes de la région



Innovation dans l'éclairage de l'autoroute des Laurentides

D'aucuns ont pu le constater: l'autoroute des Laurentides est maintenant éclairée sur toute sa longueur entre Montréal et Saint-Jérôme, à l'exception du tronçon Ile Jésus qui le sera en 1973, ce qui couvrira une distance totale de trente milles à la fin des travaux. Pour ce service additionnel aux voyageurs, on a choisi la lampe à vapeur de sodium à basse pression qui offre le double avantage de la sécurité et de l'économie. Ce type de lampe produit une lumière monochromatique jaune orangé dont la longueur d'onde est la plus sensible à l'oeil humain. Cette particularité accroît la visibilité de l'automobiliste en éclairant une plus grande surface de route, en accusant les contrastes et en éliminant l'éblouissement par tous les temps, ce qui revient à offrir un maximum d'acuité visuelle pour un minimum de fatigue. Fortement utilisé sur les autostrades d'Europe, ce système d'éclairage trouve chez nous sa première application en Amérique du Nord.

Pour alimenter ce réseau d'éclairage, l'Hydro-Québec a dû procéder à la construction le long de l'autoroute d'une ligne triphasée à 25,000 volts afin de desservir l'abonné à 347/600 volts. Le courant fourni provient de différents circuits d'alimentation; cette précaution assure une plus grande fiabilité du service aux usagers qui empruntent la nouvelle voie éclairée.

MERCI



Je désire remercier bien sincèrement les électeurs du comté fédéral de Berthier, de la marque de confiance qu'ils m'ont accordée en me réalisant pour un nouveau mandat.

Je suis très reconnaissant à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué au succès de cette élection. Soyez assurés de mon entier dévouement pour le progrès économique et social de mon comté.

Antonio Yanakis
député de Berthier

Gazon fier d'avoir perpétué une science développée par Pasteur

Berthierville (F.R.) - "Dans toutes les professions, il y a des charlatans et des gens sérieux", a déclaré le professeur Henri Gazon, astrologue très connu dans la province de Québec, lors de son passage au souper mixte du club Richelieu de Berthierville mardi dernier.

Selon ce dernier, l'astrologie est une science mal connue et qui est très critiquée par les mauvais connaisseurs; alors que beaucoup de faits et d'expérience prouvent que l'astrologie est une science. Le professeur Gazon s'est dit fier d'avoir perpétué cette science que Pasteur avait introduit dans le monde et que son père avait continué également.

Il s'est alors dit en faveur de l'instauration de l'enseignement de cette science dans les universités de la province de Québec comme elle l'est dans les universités européennes et américaines. Pour agrémenter le souper mixte du club Richelieu, le pro-

fesseur Gazon a donc donné les principales caractéristiques des douze signes zodiacaux en y mettant un côté humoristique.

Et touchant une science qui est de plus en plus connue dans le monde occidental et qui l'envahit, soit l'acupuncture, le professeur Gazon a affirmé que cette science lui a permis de prendre conscience qu'il n'y avait pas seulement une médecine, l'occidentale, mais que d'autres médecines existaient. Il a alors dit qu'il croyait à l'acupuncture, médecine chinoise qui consiste à piquer des aiguilles en certains points du corps, sur des lignes de forces vitales parfois éloignées de la partie malade.

Selon le professeur Henri Gazon, c'est la seule voie qui fera comprendre aux gens que les autres n'ont pas toujours tort et eux toujours raison. Il a alors révélé que depuis trente-huit ans, il s'occupe d'astrologie et accumule les

expériences. On sait que le professeur Gazon donne ses commentaires à tous les jours à CKVL Verdun, depuis trois ans.

Le professeur Henri Gazon est un Canadien-Acadien qui a étudié en Europe pour devenir architecte. Il a fait de longues études en médecine. Ses grands-parents sont européens. De l'architecture à la médecine, il est passé à l'astrologie. Il est aussi un mélomane et un peintre. Lors du souper mixte du club Richelieu de Berthierville, il a été présenté par M. Gilles Tessier, du poste CJLM de Joliette.



"Le Grand Roméo", hypnotiseur très renommé dans la province, était de passage au club Lions de Berthierville, mercredi soir dernier. Avec ses tours de prestidigitation, il a réussi à éberluer le président du club, M. Gaston Bergeron. De gauche à droite: Mme Gaétan Savignac, Mme Gaston Bergeron, M. Gaston Bergeron, président du club Lions de Berthierville et le "Grand Roméo"



Le professeur Henri Gazon, astrologue très connu dans la province de Québec, était le conférencier invité du club Richelieu de Berthierville, mardi soir dernier. C'est avec humour qu'il a donné les principales caractéristiques de chaque signe du zodiaque.

HEY LE MONDE VENEZ DANSER

Vendredi le 17 novembre, y va y'avoir danse avec disco-mobile (Phoenix) "Coco" à la Salle Colombienne à 8.00 h. p.m.

Pis cé pas cher \$0.99 seulement

Cette soirée sert de tremplin à un groupe nouvellement formé dont vous entendrez parler bientôt (Les Microbes)

Soyez de notre bord pis vous n'aurez pas à le regretter.

Passez-vous le mot, amène ta "Gang". On t'attend vendredi le 17 novembre.

Fa toé pogné par les Microbes.

Les Microbes.

DEBARRASSEZ-VOUS DE VOTRE VIEUX...

Pourquoi ne pas faire la revue (dans le grenier, le garage, la cave) de ce qui ne vous sert plus, et les offrir en vente par l'entremise des "Petites annonces du Cahier Six-8". Il y a sûrement des choses embarrassantes pour vous et utiles pour les autres.

Téléphonez-nous:

759-2314

Des embarras de moins et de l'argent de plus, et c'est si facile.

...ET DE TOUT CE QUI TRAINÉ



Le lac Maskinongé; nouvelle préoccupation de la Chambre de Commerce secteur Brandon

Saint-Gabriel (FGR). Par la réalisation du pavillon touristique dont on rêvait depuis plus de dix ans, la Chambre du Commerce du secteur Brandon aura marqué un point dans l'économie de Saint-Gabriel et elle entend poursuivre ainsi son action.

C'est du moins ce qui ressort de l'assemblée générale, tenue dimanche dernier au Mont Lanaudière à Saint-Gabriel, où plus de soixante-quinze membres s'étaient réunis.

Au cours de cette assemblée, après une revue du travail accompli durant l'année, les membres de la Chambre de Commerce ont établi les priorités pour la prochaine année et ont convenu de concentrer leurs efforts sur le lac Maskinongé.

La Chambre de Commerce préconise au départ, la commercialisation du lac Maskinongé qui, à son avis, est l'un des plus beaux de la province mais qui n'est pas exploité à sa juste valeur.

D'autre part, elle entend faire des démarches afin que les travaux nécessaires soient faits dans le but d'éliminer le problème de la crue des eaux du lac.

Par ailleurs, elle veut sensibiliser la population

et principalement les propriétaires riverains au problème de la pollution du lac.

Dans un autre ordre d'idées, les membres de la Chambre de Commerce, secteur Brandon, ont également exprimé le désir de connaître des communications plus faciles et ce, principale-

ment avec les villes de Joliette et Berthierville.

Un premier pas, selon les membres, consiste en l'amélioration considérable des routes reliant Saint-Gabriel à ces deux villes. Sur ce point, la Chambre de Commerce envisage de faire les démarches auprès des autorités concernées de

hâter autant que possible l'amélioration des routes.

Enfin, les membres ont élu pour un mandat d'un an à la présidence, M. Paul Chartrand, qui succède ainsi à M. Roger Bourgault. M. Roger Duhaime a été élu à la vice-présidence.

A Saint-Gabriel

Le Club Optimiste rend hommages à la jeunesse

Dans le cadre de la Semaine d'Appréciation de la Jeunesse, le Club Optimiste Saint-Gabriel a organisé une foule d'activités consacrées aux jeunes qui se sont distingués durant l'année dans leur domaine respectif.

Le président du club, M. Roland Trudel et le président du comité d'organisation, M. Georges Duhaime, de même qu'une bonne dizaine de membres du club dévoilaient, mercredi soir dernier, les détails de cette semaine. La semaine se déroulera du 13 au 19 novembre prochain.

Avec les élèves des écoles de St-Gabriel

Mercredi le 15 novembre: visite industrielle et souper servi à un groupe de garçons. Ces derniers seront accompagnés de responsables.

Jeudi le 16 novembre: visite industrielle pour filles aux Industries Gandon suivie d'un souper au restaurant avec distribution de trophées aux méritantes dans différentes options recommandées par la directrice de l'école Sainte-Anne.

Vendredi le 17 novembre: visite faite par des membres optimistes

aux jeunes de l'école Notre-Dame de Lac. A cette occasion, il y aura distribution de friandises ainsi que des cahiers à colorier.

Samedi 18 novembre: pour tous les étudiants des écoles de Saint-Gabriel, il y aura projection d'un film, deux représentations, au théâtre Brandon.

Appréciations notre jeunesse

Une des premières préoccupations du Club Optimiste est de vouloir aider la jeunesse et l'encourager à poursuivre des efforts qui contribuent à son épanouissement. Ainsi, les Optimistes se mettent au service des jeunes en faisant la promotion d'activités qui collaborent à leur développement. C'est alors que la "Semaine de l'Appréciation de la Jeunesse" veut rendre hommages aux jeunes en général. Loin de vouloir souligner seulement le mérite des premiers de classe qui reçoivent toujours les honneurs, les Optimistes veulent souligner les efforts que chaque jeune déploie à chaque jour pour se réaliser pleinement.

René Lefrançois
Publiciste

Smokey nous dit:



«Retirons» les feux de forêts!

A l'école secondaire Sacré-Coeur

Le comité de parents à tenu sa première réunion

(M-R.L.) - Le comité de parents de l'École Secondaire Sacré-Coeur de Ville Saint-Gabriel tenait sa première réunion, le 23 octobre dernier.

A cette occasion, on procédait à compléter la formation de l'exécutif qui se compose comme suit: Mme René Lefrançois, présidente, Mme André Desrochers, vice-présidente, Mme Marcel Beausoleil, secrétaire, Mme Françoise Pelland, secrétaire-trésorière.

Suivant l'ordre du jour présenté par Mme la présidente, M. André Goosens, principal de l'école, apportait des précisions concernant le rôle des parents à l'intérieur de ce comité. Il donnait par la suite de l'information au niveau de l'école.

M. Goosens signalait que l'école Secondaire

Sacré-Coeur compte trois cent vingt-huit (328) étudiants, garçons et filles. Le corps enseignant se compose du directeur et de dix-sept (17) professeurs, ces derniers donnent chacun vingt-deux (22) périodes de cours par semaine. Du côté religion, deux cours de catéchèse sont donnés par semaine, suivis de l'Animation pastorale enseignée par Soeur Simone Ricard, trois jours par semaine.

Après cette première assemblée, le comité de parents en a déduit qu'avec l'aide du principal de l'école et des professeurs, son rôle est d'informer les parents sur ce qui se passe à l'école et de voir à ce que cette dernière soit un milieu de vie agréable, humaine et accueillante.

sion, des cartes de membres du club. Donc, pour cela, nous avons pensé organiser le pavillon avec un groupe de bénévoles qui feraient la rotation.

Si vous êtes intéressés à sacrifier quelques heures de votre temps pour votre club ainsi que notre région, soit le vendredi soir, samedi après-midi, samedi soir et dimanche après-midi, veuillez communiquer avec notre secrétaire, Mme Francine Longpré au téléphone 835-2648.

Les activités spéciales du club sont: le 16 décembre, soirée G.T.O.S.S. au "Cavo" du B.M. Motel; le 7 janvier, bénédiction des motoneiges; le 20 janvier, parade aux flambeaux, le 31 mars soirée de clôture de la saison.

Le calendrier des randonnées est établi comme suit: les 13 et 14 janvier, caravane à Trois-Rivières; le 28 janvier, course d'accélération; les 10 et 11 février, caravane à Saint-Donat par Saint-Michel des Saints; le 24 février, randonnées à L'Assomption et Repentigny et le 11 mars, le rallye.

De plus amples informations vous seront communiquées plus tard, concernant ces différentes activités et caravanes.

Plusieurs directeurs ont déjà complété leur liste et si parfois il y en avait qui aurait été oubliés ou s'il y en a qui n'ont jamais été membres et qui aimeraient le devenir, veuillez communiquer avec un membre



Nouveau sentier

Au cours de la dernière assemblée du Club Auto-Neige Saint-Gabriel Inc., il a été proposé et secondé que le club entretienne le sentier de L'Assomption à Repentigny, une distance d'environ vingt-deux milles aller-retour.

Par ailleurs, il a été proposé d'acheter deux grattes de quarante-huit pouces de M. Lucien Henrichon, au coût de sept cents dollars (\$700) chacune. Une sera payée par le club et l'autre le sera par M. Bruno Myre, propriétaire du B.M. Motel. Merci à Bruno.

Selon une entente intervenue avec le propriétaire, le club entretiendra également au cours de l'année, le sentier se rendant au Relais Gervais.

La Chambre de Commerce Saint-Gabriel, nous offre la possibilité de nous servir de leur pavillon touristique afin de pouvoir donner des informations à nos visiteurs et vendre par la même occa-



Mercredi soir dernier, le Club Optimiste Saint-Gabriel dévoilait les détails concernant la "Semaine d'Appréciation de la Jeunesse". Apparaît sur la photo le comité d'organisation. Dans l'ordre habituel, M. Jean-Marie Saint-Pierre, photographe, M. Robert Dumas, secrétaire, M. Roland Trudel, président du club, M. René Lefrançois, publiciste, M. Georges Duhaime, président du comité d'organisation et M. Jean-Guy Beaulieu, directeur.

inter:loto		Case postale 908, Place d'Armes, Montréal 126, Qué. Tél. 873 5350 53		TIRAGE DU 3 NOVEMBRE		982,182 BILLETS VENDUS		
				2,925 GAGNANTS		\$671,000. EN PRIX		
LE PREMIER NUMÉRO COMPLET	3 6 4 3 6 8 1	GAGNE \$125,000.	Le deuxième numéro complet	3 7 1 3 0 0 6	gagne \$50,000.	Le troisième numéro complet	4 5 1 8 1 2 2	gagne \$25,000.
9 BILLETS SE TERMINANT PAR	4 3 6 8 1	GAGNENT \$5,000.	9 billets se terminant par	1 3 0 0 6	gagnent \$500.	8 billets se terminant par	1 8 1 2 2	gagnent \$500.
91 BILLETS SE TERMINANT PAR	3 6 8 1	GAGNENT \$1,000.	89 billets se terminant par	3 0 0 6	gagnent \$100.	92 billets se terminant par	8 1 2 2	gagnent \$100.
886 BILLETS SE TERMINANT PAR	6 8 1	GAGNENT \$250.	845 billets se terminant par	0 0 6	gagnent \$50.	893 billets se terminant par	1 2 2	gagnent \$50.

Cartes d'affaires

Ingénieurs Conseils

LAMOTHE & ASSOCIES

INGENIEURS CONSEILS
STRUCTURE-MECANIQUE-ELECTRICITE
GENIE MUNICIPAL
ESTIMATION DE QUANTITES

15 rue Notre-Dame, Repentigny

581-8070

Avocats

Téls: Bur.: 836-6213
836-6214
Montréal Rés.: 738-7373

Etude Légale

SYLVESTRE ET LACROIX

Bureau ouvert le mercredi et vendredi
de 7 heures à 9 heures
Le samedi matin sur rendez-vous

Me Louis Lacroix,

B.A., LL. L.

AVOCAT

Comptables

BUR.: 270-4196

Rés.: 255-3196

Berthier 836-4104

Gaétan Goulet, C.A.

COMPTABLE AGREE - CHARTERED ACCOUNTANT

DUCHARME, GOULET & CIE 1252 est, rue Beaubien
Comptables agréés Montréal 10

LOUIS-PHILIPPE HETU, C.A. TEL.: 255-3541
FERNAND HETU, C.A. 759-0130
JEAN-GUY HETU, C.A. 759-1337
BERNARD HETU, C.A. 883-6669

Hétu, Hétu & Cie

COMPTABLES AGREES

746, Boul. Manseau
Tél.: 759-0601
Joliette, Qué.

4055, boul. St-Joseph E.
Tél.: 725-9T06
Montréal 36, Qué.

Dumont, Aubin & Cie

Comptables agréés
836-3796
BERTHIERVILLE
Centre Professionnel

UNE BONNE
PUBLICITE C'EST
50% DE LA VENTE.
NOUS SOMMES A
VOTRE
DISPOSITION

Réparation

SARRAZIN TV SERVICE

Membre de la Corporation des électroniciens du Québec.
REPARATIONS SUR TOUS APPAREILS ELECTRONIQUES
REPRESENTANTS PHILIPS

971, Ave du Collège, Berthierville

Tel.: 836-4057

LANDREVILLE I N TRANSPORT I C

372 St. Joseph, Lanoraie, Qué.
5695 rue Chambord, Montréal.

SERVICE QUOTIDIEN ET RAPIDE ENTRE MONTREAL -
REPENTIGNY - ST-SULPICE - LAVALTRIE - LANORAIE

Localités desservies: Lachenaie - Charlemagne
- L'Assomption - St-Paul L'Ermitte

Montréal 271-4791
Lanoraie 887-2821
Berthier 836-4354

Cueillette
Livraison
Le même jour

Personnel enseignant à Saint-Barthélemy

La liste du personnel enseignant à Saint-Barthélemy pour l'année académique 1972-73:

Au couvent, à la maternelle: Mme Rose-Jeanne Dupuis, première (A); Mme Jeanne d'Arc Lacharité, première et deuxième (B), Mme Lucille Gervais, troisième (A), et Mlle Marjolaine Farley, troisième (B).

A l'école Dusable, en quatrième (A). Mme Odyle Rousseau; Mlle Marie-Reine Belhumeur, quatrième et cinquième (B); Mme Marie-Paule S. Beaucage en sixième (B) et Mme Cécile Fafard en septième. Le directeur est M. Fernand Gladu; la secrétaire, Mlle Viviane Laurendeau, et le concierge M. Marcel Lamoureux.

Saint-Barthélemy:

Mme Benoît Laurendeau
837 rang York
Saint-Barthélemy - tél: 836-3308

Une nouvelle fournaise à l'église

Le 29 octobre 1972, pour la première fois, nous avons le chauffage à l'huile à l'église. La vieille fournaise de fonte a fait son devoir: pendant des années, elle a chauffé au bois et au charbon.

La vieille fournaise vient de céder sa place à une fournaise neuve de marque "Volcano". Nous aurons un chauffage plus régulier et plus propre.

Je félicite et je remercie MM. les marguilliers pour l'achat de cette fournaise. Tout s'est fait par soumissions, avec prudence et après étude sérieuse.

Cette fournaise toute neuve, c'est pour moi, c'est pour ma famille... Il fera chaud à l'église pour les rassemblements liturgiques, pour les messes de dimanche. Pour montrer notre joie d'avoir une fournaise neuve à l'église, nous ferons une quête spéciale dimanche prochain, pour aider la fabrique à payer cette fournaise. Si toutes les familles montrent leur grande générosité comme toujours, nous aurons un bon résultat, dimanche prochain, le 5 novembre.

Merci d'avance au nom de vos marguilliers qui comptent sur la collaboration de tous les fidèles.

Donnons beaucoup, l'Eglise, c'est notre Eglise. Merci.

Mariage: Lebeau-Bélisle

Le 28 octobre, l'abbé Florian Aubin, curé, bénissait le mariage de Mlle Viviane Lebeau, fille de M. et Mme Germain Lebeau (Lucie Alarie), et M. Emile Bélisle, fils de M. et Mme Marcel Bélisle.

La jeune Chantal Ross, nièce de la mariée, agissait comme bouquetière. La réception eut lieu chez les parents de la mariée.

L'orchestre réputé: "Les Four Stars" de Saint-Justin surent mettre beaucoup d'entrain à cette fête.

Il est bon de souligner aussi la présence du grand-père maternel: M. Adam Alarie, qui malgré ses quatre-vingt-huit ans sait cacher son âge tant il nous plait par son savoir-faire et le don qu'il possède de conserver toutes ses facultés comme s'il était beaucoup plus jeune.

Mme Norbert Lebeau de Maskinongé, grand-mère paternelle, quoique un peu plus jeune sut charmer tous les invités par sa présence.

Après des heures de plaisir et de bonheur, les mariés partirent en voyage de noces en direction inconnue.

A leur retour, ils habiteront Saint-Barthélemy. Que nos meilleurs vœux de bonheur les accompagnent.

Dimanche: 29 octobre

Servants: Alain Caron, Jocelyn Fafard, Julien et Christine St-Pierre, Michel Laurendeau, Denis Brizard. Quêteurs: MM. les Marguilliers.

Lecteur: Dr Martial Gélinas et Mme Lucien Fafard.

M. Yvon Fafard aida à donner la communion, M. Gérard Valois dirigea le chant et Mme J.C. Sylvestre toucha l'orgue.

A l'hôpital.

M. Charlemagne Guérin est entré à l'hôpital Notre-Dame depuis plus d'une semaine.

Soirée de l'âge d'or.

Mercredi à la soirée de l'âge d'or, M. l'abbé Florian Aubin, curé, présenta un film qui fut bien apprécié des membres de l'âge d'or.

Ce film nous montrait la beauté et la grandeur de la vie conjugale.

Les personnes présentes ont dû se rappeler plusieurs souvenirs de leurs premières années de mariage.

Ils ont vu trois cents diapositives d'enfants et de scènes familiales.

En un mot, ils ont pu réfléchir sur la grandeur de l'amour conjugal, de la naissance d'un enfant et sur le sens du baptême.

Tout en voyant ce film, ils ont dû penser à leurs enfants mariés et à leurs petits-enfants.

Après la soirée, M. M. Cyrille Bernier remercia M. le curé pour avoir préparé et monté le film auditionnel.

Décès Farley.

Le 7 novembre, est décédé au Foyer du Sacré-Coeur de Berthierville, à l'âge de quarante-neuf ans, Mme Aldéric Farley (Eva Massé).

Exposée au Salon René Saint-Louis, son service eut lieu vendredi à Saint-Barthélemy à trois heures et elle fut inhumée au même endroit.

Elle laisse deux fils et trois filles: M. et Mme Eugène Farley (Jeanne Lacourse) de Montréal, M. et Mme Gérard Farley (Simone Lacourse) de Montréal, M. et Mme René Grégoire, (Françoise) de Berthierville, M. et Mme Clément Farley (Françoise Roy) de Saint-Barthélemy, M. et Mme Joseph St-Yves (Marguerite) de Saint-Esprit de Montcalm; un frère: M. et

Mme Joseph Massé (Maria Courchesne) du Foyer Sainte-Elisabeth; une belle-soeur: Mme Adrien Massé (Antoinette) de Saint-Barthélemy; dix-neuf petits-enfants et quinze arrière-petits-enfants. Plusieurs neveux et nièces et cousines, parents et amis. Sincère sympathie à la famille éprouvée par ce deuil.

Décès: Morand.

A l'hôpital Maisonneuve Saint-Alphonse d'Youville de Montréal, est décédé le 29 octobre, à l'âge de cinquante-neuf ans, M. Gérard Morand, époux de Hermance Masse.

Son service eut lieu mercredi matin à 9 heures à Montréal, et il fut inhumé à Saint-Barthélemy.

Il laisse trois fils: M. et Mme Jacques Morand, M. et Mme Michel Morand, le Dr et Mme Guy Morand, tous de Montréal.

Un frère: M. et Mme Philippe Morand du Cap de la Madeleine; trois soeurs: Mme Donat Beaudry (Aline) de Montréal, Mlles Lucille et Florence Morand, toutes deux infirmières à l'hôpital Pasteur de Montréal.

Plusieurs petits-enfants et autres parents. Sincère sympathie.



Tél.: 836-4712

Pâtisserie DANIELLE

651, Montcalm
Berthierville
Rosaire Pronovost,
Propriétaire

SPECIALITES:

Gâteaux de noces, fêtes, anniversaires,
Pâtisserie française,
Pâtisserie de fantaisie
pour tout genre de réception
avec vos motifs désirés

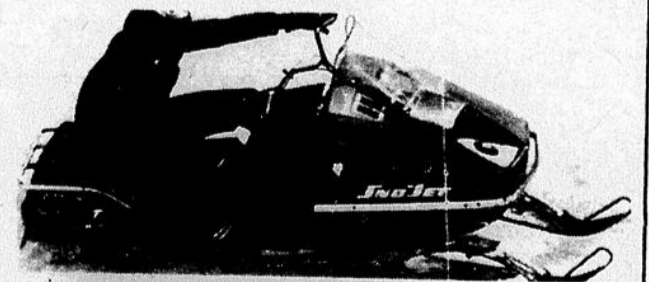
Invitation spéciale aux
futurs mariés à choisir
le modèle de gâteau désiré

HOMMES D'EXPERIENCE DEMANDES

- .. Assembleurs-soudeurs
- .. monteurs

Informations: Tél: 887-2314

Chenille et suspension: Chenille positrack de caoutchouc moulé et renforcé. Largeur 15/2". Suspension à glissière "multiflex II" ou suspension standard type "Bogie" pour tous les modèles "SST"



La bleue...
elle est
bien faite!
Jno Jet 73

Emilien Desrosiers
100 Saint-Cléophas
St-Gabriel de Brandon
Tél.: 835-7042

Devise: Vente et BON service

Un nouveau comité élu

La Commission des Loisirs de Berthier vivra.

(AL) "La Commission des Loisirs de Berthier-ville continuera d'opérer qu'il y ait des bénévoles ou non". C'est ce que déclarait le maire de cette municipalité, Ulysse Laferrière, au cours de la réunion convoquée dans le but de nommer un nouveau bureau de direction à cet organisme voué aux loisirs des jeunes, jeudi dernier à la salle paroissiale de l'endroit.

Cette réunion avait été convoquée à la suite de la démission de plusieurs membres des Loisirs pour des raisons qui n'ont jamais été établies officiellement même si plusieurs avancés ont pu être fait à cet effet. L'assemblée a débuté sous la présidence de M. Jean Renaud qui démissionna pour donner le contrôle de l'élection à M. Gaston Sagala, conseiller à la Commission des Loisirs, M. Sagala était accompagné du maire Laferrière et de l'échevin Jean-Guy Lemire.

Le conseil municipal de Berthier a déclaré au cours d'une brève période de questions qui a

précédé l'élection que sa municipalité avait dépensé une somme de \$60,000 pour les loisirs au cours de l'année dernière dont la construction d'un chalet et de deux patinoires afin de répondre à un réel besoin. C'est par la suite qu'on affirma que les loisirs se poursuivront qu'il y ait des bénévoles ou non intéressés à cette cause. Le conseil municipal prendrait tout simplement l'organisation des loisirs.

Un jeune de la place qui avait ramassé une pétition de deux cents noms pour le maintien des loisirs, prétendait qu'on avait abusé des personnes en place et que ces dernières accomplissaient beaucoup trop de travail. Une ancienne directrice des Loisirs devait répondre que la seule ambition venait des personnes mêmes et qu'on ne les avait jamais forcées à entreprendre un travail. Un autre devait demander à ce jeune où était les deux cents personnes qui avaient signé la pétition. Il faut ajouter que seule-

ment une soixantaine de personnes dont une vingtaine de jeunes assistaient à la réunion.

Près de vingt-cinq personnes ont été proposées comme directeurs des Loisirs. Onze de ce nombre ont accepté une candidature et l'assemblée devait faire un choix de neuf membres. Les personnes élues sont: M. Jean Renaud, Mme Luc Champagne, M. Gilles Rousseau, M. Roma Blouin, l'abbé Laferrière, Mme André Lefebvre, M. Michel Therrien, Mme Blouin, M. Gaston Rondeau. Ce comité se groupera afin de s'élire un exécutif, soit, président, vice-président, etc...

Grâce à la bonne volonté de quelques personnes, les loisirs devraient connaître d'autres succès à Berthier. Il demeure cependant le fait que la population entière devra appuyer son comité si on veut assurer la survie des Loisirs pour plusieurs années. Au moment où se décidait la nomination d'un comité de Loisirs à Berthier, M. Judes Guèvremont présentait une résolution à l'Hôtel de Ville de Joliette, afin d'appuyer la demande des Jeux du Québec pour 1975.



Le nouveau comité des Loisirs de Berthier. Dans l'ordre Mme André Lefebvre, Michel Therrien, Jean Renaud, Roma Blouin, l'abbé Laferrière, Mme Blouin, Mme Luc Champagne, M. Gaston Bourdeau et M. Gilles Rousseau.



Les échevins Jean-Guy Lemire et Gaston Sagala ainsi que le maire M. Ulysse Laferrière de Berthier s'entrelient avec le responsable du baseball M. Bernard Dubé, lors de la réunion des Loisirs, jeudi dernier.

Parlons culture physique

Programme d'entraînement

Après six mois

Pour débutants

Pour les débutants, les exercices à mains libres sont fortement recommandés afin d'habituer leurs muscles à un certain travail musculaire auquel ils ne sont pas prêts et à effectuer une grande dépense d'énergie.

Après une semaine environ, ayant réussi à assouplir ces muscles, le débutant pourra commencer à utiliser des poids de plus en plus lourds. Ces poids devront être proportionnels à sa force et à son rendement. Ca ne sert absolument à rien de commencer avec des poids trop lourds au début, car l'effet produit par ce système sera négatif.

Le régime joue également un rôle très important dans la réussite du programme d'entraînement. Ces repas doivent être riches en protéines, glucides, lipides ou graisses. Nous trouvons les protéines dans les viandes, les oeufs, le lait, le fromage. Les glucides se retrouvent surtout dans le sucre brun, le chocolat, le pain, les pommes de terre. L'huile et le beurre contiennent énormément de lipides et de graisses. Mais grâce à un entraînement sérieux, on réussit à faire du muscle, du volume et non du gras.

Les muscles étant habitués de fournir un maximum, le culturiste pourra commencer à faire de la spécialisation. Voici des exemples de programme de spécialisation: **le lundi:** réchauffement (flexion abdominale), biceps, dos; durée: une heure ou une heure trente. **Le mardi:** réchauffement, poitrine, triceps, épaules; durée: une heure à une heure trente. **Le mercredi:** repos. **Le jeudi:** même programme que lundi. **Le vendredi:** réchauffement, poitrine, triceps, cuisses (flexion des jambes).

Ce programme d'entraînement augmente la force d'une personne d'environ cinq pour cent (5%) par semaine (moyenne). Si durant l'entraînement l'augmentation de la force se fait rapidement, l'arrêt de la pratique fera diminuer cette augmentation rapidement. En quelques mois, le débutant s'aperçoit rapidement des changements qui s'effectuent en lui, autant en muscles qu'en force. Grâce à un entraînement assidu et à un régime approprié, le travail musculaire ne peut-être qu'un succès.

N.B. A partir de la semaine prochaine, les explications des exercices seront faites avec illustrations. Tenez-vous en forme.

16,000 jeunes au rallye-forêt de l'Association forestière

Le rallye-forêt est un projet d'éducation forestière populaire piloté par l'Association Forestière Québécoise. Nous invitons des jeunes des commissions scolaires en mai et juin et des services de Loisirs en juillet et août à venir vivre une journée en forêt sous la direction

d'une équipe d'animation. Les jeunes sont guidés sur un sentier forestier où des moniteurs les initient aux beautés et aux secrets de la forêt; par la suite, les jeunes réalisent des projets concrets et

(suite à la page 11)



Nerveuse, Fougeuse.

T.N.T. 73, la Flèche d'argent

C'est la GT des motoneiges



C. Turenne & Fils

85 Cohen - St-Gabriel de Brandon.

Tél.: 835-2362



Restaurant Chez Félix

Par: Buffet Tony

Maintenant ouvert
7 jours par semaine

REPAS COMPLETS
SALLE A MANGER
SPECIALITES: B-B-Q,
SPAGHETTI ITALIEN

Réceptions de tout genre
Salle de billard
Réservations pour les fêtes

Livraison gratuite

Ouvert a partir de 6.00 h. a.m. Tel.: 836-4455

Salle de réception pour 25 personnes
611 Montcalm - Berthierville

Les Louveteaux de Berthier frappent à votre porte...

Mercredi, le 15 novembre prochain, de 7 à 9 heures, dans la soirée, les louveteaux et les scouts éclaireurs passeront dans les foyers de Berthier, afin de ramasser des fonds pour leur mouvement. Ces jeunes méritent notre encouragement.

Ne recevant aucune subvention et devant se financer eux-mêmes, les louveteaux vous demanderont votre aide financière, afin de pouvoir mettre leurs projets à exécution.

Le mouvement scout donne à tous les garçons qui s'y joignent, une formation solide afin de faire d'eux, des citoyens responsables de demain.

Alors, le 15 novembre, quand le louveteau au foulard bleu et jaune se

présentera chez vous et vous tendra la main, soyez généreux... A l'exemple du petit louveteau qui fait un plaisir à quel qu'un, chaque jour, faites-lui plaisir.

La Meute Tirelou de Berthier

LA LOI 70...
(suite de la page 2)

introduite à transférer le dossier au greffe de la cause d'Accès à la Justice; si le débiteur ne donne pas cette autorisation écrite, la cause suivra son cours normal comme toute autre cause civile. Soulignons que dans ce cas de référé, la compagnie qui poursuit un débiteur doit se faire représenter gratuitement par une personne qui travaille uniquement pour elle.

Nous le réalisons, le but de cette nouvelle loi est de rendre la justice plus accessible à tous les citoyens du Québec en matière de petites créances. Le Ministère de la Justice n'a rien ménagé pour favoriser cette accessibilité; les frais sont réduits, la procédure est simple, les délais sont raccourcis.

Pour les résidents de Berthierville et de la région, le Responsable du Greffe de la Cour d'Accès

Grande initiation chez les Chevaliers de Colomb

Berthierville.- Le Conseil 2928 est heureux de vous annoncer la date d'initiation de nouveaux frères chevaliers. Celle-ci se tiendra à la salle paroissiale de Berthierville les 17 et 18 novembre 1972. Nous invitons donc tous les membres à participer à cette grande fête de la chevalerie, symbole de fraternité.

Ainsi nous vous présentons sans trop de détails le programme de ces deux jours:

Vendredi le 17 novembre: 8 heures p.m.: 1er degré.

Samedi le 18 novembre: 1 heure 30 p.m.: rassemblement des candidats. 2 heures 30 p.m.: début du deuxième degré. 3 heures 30 p.m.: début du troisième degré (1ère partie); 5 heures 30 p.m.: souper; 7 heures p.m.: suite du troisième degré

(dernière partie); 12 heures (minuit): messe, suivie de l'imposition de l'épée. 1 heure 30 a.m.: banquet suivi de la danse.

Aussi le secrétaire, M. Raymond Grandchamp, me prie d'annoncer que la date limite pour la remise des cartes de candidats est le 1er novembre. S'il y avait retards ou autres empêchements, veuillez communiquer au bureau du secrétaire tous les soirs vers sept heures, au numéro suivant 836-4205 ou chez le Grand Chevalier à 836-4773.

Sincèrement vôtre,
Jacques Lapalme,
publiciste

Saint-Barthélemy

Personnel enseignant

L'abbé Gilles Desrosiers est aumônier de l'école Du Sablé. M. le curé Florian Aubin est aumônier du couvent, Soeur Colombe Corbeil, professeur d'initiation musicale, M. Gaston Beaulieu, professeur d'anglais et M. Claude Robillard, professeur d'éducation physique.

THEATRE Berthierville
METRO - Tél. 836-4536

Judi à Dimanche
du 9 au 12 nov. 72

CLINT EASTWOOD 18 ANS Adultes



UN FRISSON dans la nuit

2ième FILM



LES HAUTS ET LES BAS
d'un jeune ménage
dans le vent...

JOURNAL INTIME
D'UNE FEMME
MARIÉE

"DIARY OF A MAD HOUSEWIFE"



avec
richard benjamin · frank langella
· carrie snodgrass

DINO PIZZERIA
METS ITALIENS

SPECIALITES

- METS ITALIENS
- METS CHINOIS
- METS CANADIENS
- B.B.QUE

LIVRAISON GRATUITE

836-4144

56 PLACE DU MARCHÉ



Samedi à Mardi
du 11 au 14 nov. 1972

Etudiants: Admission \$1.25

Le CHOC commence à l'instant où l'on
réalise que TOUT a
RÉELLEMENT
EU LIEU!

18 ANS
Adultes



SCANDALE

avec Michael Hinz/Ursula Oberstz/Gunter Schromm/Gabrielle Bunch/... et le BÉBÉ couleurs

2e film en couleur

avec CURD JURGENS

MR LE CURÉ est mis au vert et VOIT ROUGE

DÉCÈS

Mme J.-O. Lambert

A Ville Saint-Gabriel, le 27 octobre 1972, est décédée à l'âge de soixante-dix-huit ans et huit mois Mme veuve Joseph O. Lambert, née Donalda Provost.

Demeurant à 121 rue Saint-Jacques, Ville Saint-Gabriel. Elle laisse dans le deuil une fille: Jeanne; cinq frères: M. Hervé Provost, M. et Mme Alcide Provost, M. et Mme Esdras Provost, M. et Mme Lucien Provost, M. Wilbrod Provost; trois sœurs: Mme Maxime Laporte (Yvonne), M. et Mme Sylvio Fréchette (Irene), Mlle Aline Provost. Plusieurs neveux et nièces, une belle-soeur: Mme Ovila Lambert.

Les funérailles ont eu lieu lundi le 30 octobre 1972 à 2 heures.

Le convoi funèbre est parti des salons Yves Poitras Inc., 65 Beausoleil, Ville Saint-Gabriel.

M. Fernand Gagnon

A Montréal, le 27 octobre 1972, est décédé à l'âge de cinquante-quatre ans, M. Fernand Gagnon, époux de Marguerite Desrosiers.

Il laisse dans le deuil deux fils et deux belles-filles: M. et Mme Pierre Gagnon, M. et Mme Jacques Gagnon; deux filles et un gendre: M. et Mme Claude Bonin (Carole) et Mme Murielle Melançon, ainsi que plusieurs parents

et amis.

Le service a eu lieu le 1er novembre 1972 à l'église de Lanoraie et l'inhumation au cimetière du même endroit. Direction funéraire: Parenteau et Sansregret.

Mme E. Plante

A l'Île Saint-Ignace, le 30 octobre, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, est décédée Mme Eustache Plante, née Emilie Bergeron, demeurant à l'Île Saint-Ignace.

La défunte était la mère de M. Louis-René Plante, maire de Saint-Ignace. Elle laisse onze enfants, trente-huit petits-enfants et quinze arrière-petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale le jeudi 2 novembre. Après le service funèbre célébré à onze heures, l'inhumation eut lieu au cimetière du même endroit.

La défunte laisse dans le deuil ses fils et brus: M. et Mme Alfred Plante de Montréal, M. et Mme Wilfrid Plante, M. et Mme Etienne Plante, de Saint-Ignace, M. et Mme Bernard Plante de Saint-Joseph de Sorel, M. et Mme Lucien René Plante, M. et Mme Marcel Plante, M. et Mme Claude Plante, de Saint-Ignace; ses filles et ses gendres: Mme veuve Florian Bemer (Bernadette), de Tracy, M. et Mme Arsène Gagné (Annette) de Montréal, M. et Mme Charles

Beudet (Laurette) de Cleveland, Ohio, M. et Mme Jacques Champagne (Simone) de Terre-Neuve. Direction: Jean Lemire.

16,000 JEUNES... (suite de la page 10)

pratiques avec les éléments naturels et ce en mettant à profit leurs cinq sens.

Sept grands centres urbains de la province recevaient un rallye: Rouyn-Noranda, Montréal, Trois-Rivières, Thetford-Mines, Québec, Chicoutimi, Rimouski. Nous employons quelque quarante étudiants grâce à une collaboration financière du ministère des Terres & Forêts (provincial).

SEPT A HUIT... (suite de la page 4)

Grégoire, a affirmé que c'est la société qui "fabrique" les alcooliques. Dans toutes les réceptions sociales, on consomme des boissons alcooliques, et certains hommes ne sont plus capables de boire normalement. Ca devient une maladie, une dépendance physique et psychologique. Il se crée un besoin de l'organisme. Même si l'individu veut arrêter de boire, il en est incapable.

Lors de ce souper du club Optimiste de Berthierville, les membres ont reçu M. Gaston Bilodeau, lieutenant-gouverneur de la zone 8 et président du club Optimiste de L'Épiphanie. M. Bilodeau a affirmé que le district

Québec Maritimes comprend actuellement cent trente-neuf (139) clubs Optimiste et le gouverneur s'est fixé comme objectif d'en créer vingt-et-un (21) nouveaux. Ce qui ferait un total de cent soixante (160) clubs Optimiste. Alors que présentement, il y a cinq mille cinq cents (5,500) membres, le gouverneur s'est fixé comme objectif d'atteindre un total de sept mille (7,000) membres.

la Grande encyclopédie* que publie actuellement Larousse, rappellent cette découverte:

"Bell commence par réaliser un "télégraphe harmonique": au moyen d'électro-aimants il obtient qu'un diapason reproduise le son d'un autre qui vibre au bout opposé du fil. Puis, sans le moindre succès, il remplace les diapasons par des lamelles aimantées. Un jour, lorsque son assistant Watson arrache une lamelle qui s'était collée à l'électro-aimant, Bell, qui se trouve dans la pièce contigue, entend un crépitement à l'autre bout du fil. Mis ainsi sur la voie d'une solution, dès le lendemain il réussit la transmission de paroles qui, certes, sont encore inintelligibles. II

(suite à la page 12)

L'invention du téléphone

C'est en 1876 qu'une série de recherches, entreprises par l'Américain Graham Bell, aboutissent à l'invention du téléphone. Les lignes suivantes, empruntées à



OFFRE-TOI
UN TÉLÉPHONE
SUPPLÉMENTAIRE
SANS FRAIS D'INSTALLATION


COMMANDE DÈS MAINTENANT
ET ÉCONOMISE \$9⁰⁰

Il y a longtemps que tu veux un téléphone de plus dans la maison?
Un appareil ordinaire, un téléphone Contempra ou un téléphone Princesse te seront sûrement utiles!
Les frais d'installation sont supprimés en novembre; il n'y aura ensuite qu'à payer les frais applicables au genre d'appareil que tu auras choisi.
Ça n'est vraiment pas de quoi déséquilibrer ton budget.
Profites-en, appelle le bureau d'affaires de Bell Canada.

Novembre...un mois pour toi



Bell Canada



L'Assomption 581-3100
**Residence Funeraire
Edgar Guilbault**
Service d'ambulance privé
371 L'Ange-Gardien,
Succursale: Lavaltrie: 266-1116

Residence funéraire Lanoix
49 De Bienville - 836-4166
Berthierville

NOUVELLE ADMINISTRATION
Victor Parenteau, prop.

Ambulance - Oxygène - Fleurs
Monuments - Lettrage - Limousines
Berthierville - Lanoraie - Lavaltrie
Saint-Ignace - Saint-Cuthbert

Notre devise: *Discrétion et Courtoisie*



résidence funéraire
**MICHEL
LÉVEILLÉ**

124, RUE ST-GABRIEL
VILLE ST-GABRIEL

SERVICE D'AMBULANCES
& OXYGÈNE À DOMICILE
Tél.: 835-4942

MICHEL LÉVEILLÉ, T.D.L., Prop.
SUCCURSALE ST-DAMIEN
SUCC. ST-CHARLES DE MANDEVILLE



Embaumeur
diplômé licencié
université
de Montréal
Ambulancier diplômé



836-4552
836-2683

**Maison Funéraire
Lemire & Fils**

JEAN LEMIRE E.D.L.
AMBULANCE - OXYGÈNE - MONUMENT
CONVERTIBLE

BERTHIERVILLE 526 FRONTENAC ILE ST-IGNACE 45, LAFORTUNE

M. P.-A. de Bellefeuille nommé directeur de l'Hôpital Comtois

Monsieur J.-Roland Bellemare, président de l'Hôpital Comtois Inc. de Louiseville, est heureux d'annoncer que le conseil d'administration a choisi Monsieur Paul-Aimé de Bellefeuille comme directeur-général de cet hôpital.

M. de Bellefeuille a été recommandé, tel que le veut le bill 65, par les membres du jury formé de MM. J.-R. Bellemare président du conseil d'administration, Paul-Emile Caron directeur, Dr Pierre Chauveau directeur, Dr Philippe Bellefeuille représentant l'Association des hôpitaux de la province de Québec (AHPQ) et Jacques Filion du Service des politiques de gestion de la direction des relations professionnelles du ministère des Affaires sociales. M. de Bellefeuille est dans le milieu hospitalier depuis vingt ans, dont douze ans comme directeur-général dans trois hôpitaux. Il est aussi membre émérite de l'Association des administrateurs des hôpitaux de la province de Québec.

Le choix a été fait de façon à donner à l'Hôpital

Comtois Inc. de Louiseville le directeur-général le plus apte à remplir ce poste, il a été choisi parmi quatorze candidats que nous remercions pour l'intérêt qu'ils ont eu à l'endroit de notre hôpital.

L'Hôpital Comtois Inc. de Louiseville, dans sa catégorie, a un taux d'occupation hautement comparable à la tendance moyenne que l'on retrouve au niveau de la province et du pays: il compte un personnel d'environ cent soixante-

quinze employés dont la grande majorité est à plein temps.

Nous souhaitons la bienvenue et bon succès à Monsieur Paul-Aimé de Bellefeuille qui entrera en fonction vers la mi-novembre.

Notre clientèle pourra, comme par le passé, toujours compter sur les services hospitaliers et externes de notre hôpital. La compétence de nos médecins, spécialistes, et du personnel en confirme l'excellence.

L'INVENTION... (suite de la page 11)

remplace alors les lamelles par un microphone à liquide: la membrane vibrante porte en son centre un fil métallique qui plonge dans une solution d'acide sulfurique. Les vibrations sonores, en soulevant et en abaissant le fil dans le liquide, provoquent des vibrations identiques de la membrane à l'autre bout du fil.



Centre de main-d'oeuvre
du Canada

EMPLOIS DISPONIBLES "BERTHIERVILLE"

Période du 6 au 10 novembre 72

H-135 VENDEUR D'ASSURANCE Vente d'assurance-vie, 10e année - 25 à 40 ans - auto nécessaire - salaire à discuter. Réf.: M. Mailhot

H-558 MECANICIEN D'AUTOMOBILES Possédant Carte "B" ou "C" du comité Paritaire de l'Automobile - salaire selon décret - emploi permanent. Réf.: D. Piette

H-523 DEBOSSSEUR Possédant carte "B" du Comité Paritaire de l'Automobile - fera peinture et débosselage - rémunéré selon décret - emploi permanent. Réf.: D. Piette

F ou H-225 CUISINIER Avons plusieurs demandes de cuisiniers ou d'aide cuisiniers à offrir - salaire variable selon employeur - permanent. Réf.: D. Piette

F-243 ENTRETIEN GENERAL Cherchons 3 personnes pour faire chambres dans motel et travail à l'entretien général des cuisines. Réf.: D. Piette

H-555 MECANICIEN Carte non obligatoire - Mécanique de machinerie agricole - expérience requise - rémunéré selon compétence. Réf.: D. Piette

H-548 MENUISIERS Plusieurs employeurs sont à la recherche de menuisiers. Carte du MMTQ obligatoire, doit être membre d'une union, rémunéré selon décret. Réf.: D. Piette

H-549 JOURNALIER - TABAC Homme pour faire le classage des feuilles de tabac et travail général. Réf.: D. Piette

H-562, VENDEUR PRODUITS DOMESTIQUES Employeur accepte homme ou femme - doit posséder auto - personne

sérieuse et fiable - rémunéré à commission seulement. Réf.: D. Piette

OPERATRICE DE MACHINE A COUDRE Plusieurs employeurs sont à la recherche d'opératrices de machines à coudre surtout machine à surjet (Overlock) - Salaire selon compétence. Réf.: D. Piette

F-256 APPRENTI-COIFFEUSE Salon de la région à la recherche d'une apprentie-coiffeuse, expérience non requise - travail permanent - salaire à discuter. Réf.: D. Piette

INITIATIVES LOCALES : Toutes les personnes, groupes, associations, municipalités ou autres qui oeuvrent sans but lucratif désireuses de présenter des projets dans le cadre du programme Initiatives Locales peuvent obtenir leurs formulaires, les explications nécessaires, de même qu'un aide pour compléter leur demande au Centre de Main-d'Oeuvre. Réf.: C. Dulac.

PROGRAMME DE FORMATION EN COURS D'EMPLOI: Nous invitons tous les employeurs prévoyant de nouveaux besoins de main-d'oeuvre et dont la formation nécessite une période d'apprentissage de bien vouloir communiquer avec M. Mailhot, au sujet du Programme de Formation en cours d'emploi de la Main-d'Oeuvre Canadienne.

Centre de Main d'Oeuvre du Canada, 588 Montcalm, C.P. 840 - Berthierville. (Tél.: 836-6241)

Camelots demandes

Pour distribuer notre journal
dans les villes et village du comte

de Berthier

APPELER A JOLIETTE

759-2314

Service du tirage

